

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 3 décembre 2020

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Nicolas PIQUET, Charline BOIVIN, Véronique CHARMASSON., Caroline DULAC, Christian LHUILLIER, Geneviève POINTELIN, Elizabeth VINIT.

Absent excusé : Philippe FOURNIER pouvoir à Nicolas PIQUET

Secrétaire de Séance : Véronique CHARMASSON

Ordre du jour :

1) **Approbation précédent compte-rendu** : Approbation à l'unanimité des membres présents.

2) **Forêt : bilan -travaux 2021**

- Bilan vente du 18 novembre dernier : Vente de chênes et frênes recette pour un montant de 14193 euros ;
- S'ajoutera tout prochainement une vente de résineux sortis des coupes 36 et 37 pour un montant de 10,000 euros.
En janvier prochain, des travaux d'abattage d'arbres menaçants seront réalisés en bordure du chemin des Soulerots.

Travaux 2021 : Les parcelles n°5 vers Grange Fontaine, n°29, 30 et 37 (au-dessus du village) bénéficieront de travaux de débroussaillage autour des jeunes plants afin d'assurer une croissance harmonieuse, et dans certain cas des protections pourront être installées afin d'empêcher le broutage occasionné principalement par les chevreuils. Coût : 5201.40 €

Montigny bénéficie d'une gestion forestière de qualité.

3) **SYDOM (Syndicat de traitement Des Ordures Ménagères) du jura rapport d'activité 2019**

En 2019 on observe une nouvelle baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles et du tout-venant de déchèterie par rapport à 2018 (baisse de 7% en 10 ans) avec une stabilité des tarifs.

Nouveau comité syndical du SYDOM mandat 2020-2026 : scinder en 6 SICTOM (Syndicat Inter Communale du Traitement des Ordures Ménagères) soit 268 853 habitants pour le jura.

SICTOM de la zone de Champagnole : intégration depuis le 1^{er} janvier de la communauté de communes Arbois, Poligny, Salins Cœur du jura (sauf l'ancienne comcom de Salins arrivée en cours d'année) soit au total 33 039 habitants pour 69 communes pour une collecte de :

- Bac de TRI (bleu) : 2043 T (62 kg par habitant)
- Bac gris (OMR) : 5942 T (180 kg par habitant)

Information : *bac de TRI BLEU « conversion » en JAUNE dans les prochains mois, couleur appliquée au niveau national. Pour éviter toute confusion, nous ne parlerons plus désormais de bac bleu ou jaune, mais de bac de TRI.*

Vous retrouvez toutes ces informations sur le site internet : www.letri.com

Rappel : En raison des jours fériés de cette fin d'année, le bas gris sera collecté le mercredi 23 décembre et le mercredi 30 décembre.

Nous vous invitons à rentrer vos bacs à l'abri entre deux collectes.

S'agissant du traitement des déchets, en marge de la plaquette « L'INFO » distribuée dans toutes les boîtes aux lettres cette semaine (avec les pubs hebdomadaires), nous proposons avec ce compte rendu une fiche complémentaire « OÙ VA QUOI » qui rappelle les consignes de tri. Cette fiche sera déposée dans les boîtes aux lettres.

ATTENTION : A partir du 1er janvier 2021, la collecte du bac de tri (ex bleu) se fera les semaines PAIRES.

4) **Retour sur commission cimetièrre – travaux 2021**

Extension du columbarium.

Un columbarium est un monument cinéraire où sont déposés dans des cases la ou les urnes contenant les cendres des défunts. A ce jour, il ne reste que deux cases au cimetière de Montigny, l'entreprise Tannier est sollicitée pour un devis permettant d'augmenter de 6 places la capacité du columbarium.

La commission cimetière va procéder à un recensement des concessions en fin de contrat (30, 50 et 99 ans). Les héritiers seront sollicités pour connaître leur choix, permettant ainsi d'identifier les tombes vacantes. Ainsi, chaque année la commune pourrait nettoyer quelques places, les ossements seraient relevés, identifiés puis placés dans l'ossuaire communal.

Dans l'avenir une version informatique permettrait une meilleure gestion du cimetière.

5) Fibre : point de situation

Rappel : La fibre permet d'obtenir au sein d'un foyer ou d'un local professionnel un débit beaucoup plus élevé que l'ADSL. Le projet est piloté par le conseil départemental du jura, financé par l'intercommunalité avec la participation de chaque commune (100 € par prise)

Prochainement des travaux débiteront pour l'installation de fourreaux permettant l'arrivée de cet équipement : Place du souvenir, rue du châteaux, rue de la Boutière et Vauxelle .

6) CCAS

En raison de la COVID 19 et des précautions sanitaires imposées il n'y aura pas de repas pour nos aînés cette année. Pour autant, un colis de Noël sera distribué à chaque Montignellis âgés de 70 ans révolu par les membres du conseil municipal les 21 et 22 décembre en journée. Les six personnes en EHPAD recevront également un cadeau.

7) Travaux 2021

Deuxième tranche du remplacement des fenêtres de l'école côté nord, soit cinq fenêtres ; demande de devis en cours auprès de différents artisans.

A compter de 2021, les travaux de voiries sont éligibles aux subventions octroyées par l'Etat (entre 20 et 60%), dans le cadre du plan de développement rural pour aider les communes à entretenir leur patrimoine routier. A cet effet, un plan annuel de réfection sera engagé avec un premier tronçon du chemin Saunier.

Souhait de la municipalité de réhabiliter les chemins communaux :

Pour commencer, le Chemin de Château Gimont sera de nouveau praticable jusqu'au niveau du ruisseau la Larine puis progressivement sera accessible jusqu'à son extrémité au-dessus de Château Gimont.

Le Chemin des Barbis (ou des Murots) bénéficiera également d'un débroussaillage par pelle mécanique sur sa partie actuellement infranchissable, soit environ 110 m, permettant ainsi une parfaite liaison avec le chemin Saunier.

8) Informations diverses

- Le Souvenir français fait appel à la commune pour une subvention, un don de 100 euros est voté à l'unanimité.
- L'association Juralliance Pôle ESAT a déposé des chrysanthèmes sur le monument aux morts et nous la remercions
- Catastrophe naturelle « sécheresse 2020 »

La commune va effectuer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « sécheresse 2020 ». En cas de constat de dommages pouvant relever de la garantie « catastrophes naturelles », vous êtes invités à vous signaler en mairie.

La séance est levée à 22h00. *Le prochain conseil aura lieu le jeudi 7 janvier à 20h00 (sous réserve)*

La secrétaire


Le maire